

Monsieur le Ministre,  
Madame la directrice de cabinet, représentant monsieur le préfet de la Creuse  
Monsieur le Député de la Creuse et Maire de Guéret,  
Monsieur le Sénateur de la Creuse et Président du Conseil Général de la Creuse,  
Monsieur le vice-Président de la Région Limousin, représentant Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs les conseillers généraux et régionaux,  
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,  
Mesdames, Messieurs les Maires, adjoints et élus de nos territoires,  
Mesdames, Messieurs les représentants des services de l'Etat,  
Monsieur le représentant des autorités militaires,  
Mesdames, Messieurs les représentants des services de Gendarmerie,  
Mesdames, Messieurs les représentants des services d'incendie et de secours,  
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

En premier lieu je souhaite la bienvenue à toutes et à tous, et je commencerai en vous souhaitant au nom de la municipalité mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle, en insistant surtout sur la santé, sans laquelle rien n'est possible.

Comme chacun aura pu le constater, ce dimanche 6 janvier est particulièrement animé à Felletin, puisque nous avons aujourd'hui à l'Auberge felletinoise, le premier « bistrot d'hiver » de la saison, organisé par l'association PAYS SAGE , une manifestation qui fait désormais partie des rendez-vous culturels du Plateau de Millevaches. J'en profite pour féliciter les responsables de cette association, premièrement, pour avoir su pérenniser le travail d'Alain Fauriaux, deuxièmement, pour la qualité des concerts planifiés sur les trois mois d'hiver, qui nous permettent de découvrir et apprécier des groupes de grande qualité. Une action qui, s'il en était besoin, prouve que les Creusois ont accès à diverses formes de culture !

Clin d'œil à une certaine revue qui considère la Creuse comme un vide culturel.

Et je pourrai, en la matière citer de nombreuses autres exemples.

Felletin, en est un excellent exemple. Ville active et animée grâce à l'implication de ses nombreux bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année dans des domaines aussi différents que le sport, la culture, le commerce, les savoirs faire, les festivités.

Chacun y prend sa part, qu'il s'agisse des responsables associatifs, ou des équipes techniques de la commune. L'objectif commun étant de rendre notre cité attractive et vivante.

En mettant à disposition le personnel communal pour l'organisation des manifestations tout au long de l'année, la municipalité met un point d'honneur à faciliter les animations qui contribuent à la renommée de Felletin, tout comme elle travaille à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'attractivité de notre cité grâce aux efforts de fleurissement qui nous ont valu un premier prix départemental et régional et l'attribution de notre première fleur en 2011 ; des efforts qui ont été poursuivis et récompensés par un premier prix départemental cette année, des actions qui participent à la mise en valeur de notre patrimoine bâti.

Notre objectif est de donner envie aux gens de passage de s'arrêter, aux touristes de flâner et d'aller à la découverte des ruelles et des maisons de caractères ou des sentiers de découvertes dont l'office de tourisme ne manque pas de se faire le promoteur. C'est aussi favoriser le commerce et par voie de conséquence le désir d'installation de commerçants et d'artisans.

Nous sommes aidés dans cet objectif par l'initiative de l'association Cetil'art, dont les flammes colorées, réalisées par des artistes, habillent les rues pendant toute la saison estivale.

A Felletin, la culture ne s'exprime pas seulement dans les rues, mais aussi dans des lieux plus traditionnels. Cette année nous avons bénéficié d'une exposition de très grande qualité à l'église du Château, réalisée grâce au partenariat avec le musée de la tapisserie. Un accroissement du nombre de visiteurs a pu être enregistré, sans aucun doute dû à la notoriété de « peau de licorne », la magnifique tapisserie de Nicolas Buffe, première tapisserie réalisée dans le cadre de l'appel à projets de la Cité Internationale de la tapisserie et de l'art tissé.

La vie d'une commune c'est aussi la gestion administrative et financière, l'état civil et l'urbanisme, les ressources humaines, la communication, le développement local, l'action sociale, l'accueil dans les écoles, la cantine, le nettoyage des locaux, etc... Bref, ce sont autant de tâches qui quotidiennement sont également portées et assurées par les agents des services qui s'investissent au quotidien et sur qui les élus doivent compter pour, comme on dit, faire tourner la boutique.

Je tiens, à cet instant, à vous présenter Magali Wilmot, notre nouvelle directrice générale des services, qui vient de succéder à Jean Sébastien Combe parti servir à la communauté de communes Aubusson-Felletin.

Magali nous vient de la ville de Guéret, où elle était responsable du service achat, après avoir exercé dans diverses collectivités dont la direction de la communauté de communes de Mauriac.

Magali habite Felletin depuis début décembre et a déjà pris ses marques à la mairie. C'est une sportive confirmée, aimant beaucoup la marche, (y compris de nuit !) et je ne doute pas qu'elle saura trouver son plaisir au sein du club rando-sud Creuse, entre autres.

La cérémonie des vœux étant l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, je veux maintenant aborder les réalisations de l'année, en commençant par la

### **réalisation du mur de soutènement de la rue des écoles,**

Depuis de nombreuses années ce mur montrait de grandes faiblesses et était en partie éboulé. Le terrain en contrebas de la rue des écoles ayant fait l'objet d'une acquisition par la commune en 2010 afin d'y faire un parking et ainsi libérer la chaussée de la route d'Aubusson de tout stationnement gênant autant la circulation que le passage des piétons, il était impératif de mettre un terme aux éboulis de pierre et de sécuriser le soutènement de la route.

Dans la continuité de l'étude d'aménagement du centre-ville réalisée en 2009, et dans le respect de l'engagement de la commune dans la mise en valeur du patrimoine local et des savoir-faire traditionnels, le choix se porte sur la technique de la pierre sèche, technique fort utilisée à Felletin pour les murs de soutènement comme chacun peut le découvrir au fil de ses ballades : route d'Aubusson : mur du parking de l'auberge, rue de Chanteloube ; route de Crocq, Beaumont, etc...

Un mur en pierre sèche est réalisé au printemps 2012, par 14 artisans bâtisseurs réunis pour l'occasion, faisant ainsi la démonstration qu'il est possible, en se regroupant, de réaliser un chantier d'envergure. 6 semaines de chantier sont nécessaires pour réaliser ce symbole de savoir-faire alliant tradition et modernité, répondant aux critères de développement durable : utilisation d'un matériau local, pouvant être réutilisé à l'infini, favorisant le drainage du sol, et contribuant au maintien de la biodiversité.

*Quelques chiffres pour mémoire :*

*Longueur : 50 m, hauteur : 3 m, épaisseur : 1,2 m au pied ; 0,80 m en tête,*

*Coût des travaux : 126 000€*

*Réalisé avec le soutien financier de l'Etat : DETR 50%, le ministère de l'intérieur 10%, Région : 20%, dans le cadre du pôle structurant,*

*24 000 € restant à la charge de la commune, soit 20%*

L'autre grand chantier de l'année a été **l'aménagement des locaux « du Font à l'anel »**, ancienne casse auto, pour accueillir les ateliers municipaux, et regrouper enfin les services techniques, le matériel et les véhicules, dans un objectif de cohérence.

Inoccupé depuis 2004, ce site de type industriel ne trouvait pas preneur, du fait de son implantation en plein centre-ville ; en 2008, la municipalité décida d'acquérir les bâtiments et le parking pour la somme de 300 000 euros.

Après plusieurs étapes dans notre réflexion, puis la proposition d'un bureau d'études, nous nous sommes orientés vers des aménagements internes permettant de créer : bureau d'embauche, vestiaires, sanitaires, douches, pour répondre aux normes d'hygiène nécessaires dans ce type de services. Des box ont été réalisés dans le grand bâtiment : certains en dur pour tenir lieu d'ateliers, d'autres grillagés pour créer des espaces différenciés de stockage, et enfin un garage pour l'ensemble des véhicules et matériels roulants.

Sans oublier la création d'espaces sécurisés et isolés pour le stockage d'archives et d'objets, jusque-là stockés dans de mauvaises conditions dans le grenier de la mairie.

A l'extérieur, un auvent a été construit pour abriter enrobé à froid et sel pour le déneigement.

L'ensemble des bâtiments se trouve sécurisé par une clôture grillagée.

Dans le même temps de grands espaces ont été libérés dans le bâtiment transversal pour accueillir le matériel des associations. Deux au moins ont déjà pris possession de leur espace : Les Portes du monde et l'association de pêche (la Gaule Felletinoise).

Ce qui était devenu une friche industrielle, a retrouvé vie, et permet d'avoir en un seul lieu tout le matériel communal, qui jusque-là se trouvait dispersé et même stationné à l'extérieur.

D'autres aménagements seront nécessaires dans la partie consacrée autrefois aux bureaux de l'entreprise, des pistes d'utilisation futures existent mais restent à affiner.

*Le coût des travaux s'est élevé à 230 000 €*

*Ceux-ci ont bénéficié d'une DETR de : 75 000 €*

Ce déménagement a permis de céder les anciens locaux dans le quartier de la gare à des artisans : la scop des ateliers pour la partie haute, qui se sont installés voilà deux ans, et à notre brasseur local, Alessio Batazza, pour la partie basse, qu'il va partager avec Philippe Vareille qui développe une activité de bouilleur de cru. Quant au hangar qui abritait une partie du matériel il fait l'objet d'une acquisition par Vincent Dubourg, notre artiste du quartier de la gare.

Le déménagement est aujourd'hui terminé, il reste encore du travail de rangement, et dans quelques semaines nous pourrons ouvrir grand les portes, pour permettre aux Felletinois de venir découvrir les lieux.

**Améliorer les conditions de travail de nos agents, optimiser le stockage de notre matériel, protéger nos véhicules, tout en favorisant l'installation d'activités dans un quartier à vocation artisanale, telles étaient nos intentions : nous y parvenons après quelques années de réflexion, de patience, de travail et de jeu de chaises musicales.**

**Patience, persévérance ou même ténacité** sont les maîtres mots en matière d'investissement dans une commune, car il faut toujours concilier capacité de financement avec nécessité des besoins, ce constat ne fait que s'amplifier avec le resserrement des financements publics et l'accroissement des demandes.

Il faut parfois de longues années pour faire aboutir un dossier. Il faut en effet compter avec le temps des études, de l'appropriation du projet par tous, élus, citoyens ; le temps des enquêtes publiques, le temps du montage financier, avant de parvenir au temps de la réalisation.

Il en est ainsi par exemple du projet de contournement de Felletin, qui fait l'objet, de façon récurrente, de questions de la part des Felletinois, surtout ceux qui sont concernés par le passage de nombreux poids lourds devant la porte de leur maison, mais aussi par la municipalité qui s'inquiète de la sécurité de ses concitoyens. Les services du département nous ont informés que le dossier avance, mais sachez que des compléments d'enquête en matière environnementale ont été lancés pour éviter tout recours à l'avenir.

Cet exemple de patience et de ténacité vaut aussi pour un autre projet, celui du **conservatoire du bâti et des savoir-faire**. Il est arrivé à maturité, après une longue période de gestation, plus de dix ans, sans parler des premières études commandées par la commune dès 1992. Il est passé par différentes étapes avant que les porteurs du projet ne parviennent à la proposition actuelle, pour une première phase de 500 000 € inscrite dans la convention territoriale 2007-2013 du Pays Sud Creusois, après avoir été retenu par les financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département. Des financements complémentaires ont été recherchés auprès de l'Etat et de l'Europe, pour aboutir à un financement public de 80%, fait extrêmement rare dans de tels projets. Je me réjouis de pouvoir annoncer que les financeurs ont confirmé leur volonté d'accompagner ce projet lors du dernier comité de pilotage local de la convention territoriale du Pays Sud Creusois le 20 décembre dernier.

Des financements privés sont attendus au travers du mécénat populaire, ou d'entreprise, grâce à la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine, de nombreux donateurs se sont déjà manifestés bien que la communication n'ait pas encore été franchement lancée. A ce titre, je remercie Madame Ober, gérante d'Ecomarché d'avoir soutenu la démarche en faisant un don de 5000 euros pour cette communication, dont la réalisation de visuels qui seront placés à l'entrée de ville ou sur la mairie. Je

remercie vivement Monsieur Boisdevesy, le délégué régional de la Fondation du patrimoine pour son soutien sans faille à ce projet qui allie formation, patrimoine et histoire.

Faire aboutir ce projet, c'est agir pour le patrimoine, pour la transmission de l'histoire et des savoir-faire, c'est participer au projet de développement de nouvelles filières au Lycée des Métiers du Bâtiment en lui donnant une certaine originalité lui permettant de se distinguer de ses concurrents, c'est ouvrir une porte sur la construction et le patrimoine pour les touristes, les amateurs de belles constructions, les enfants ; c'est mettre en place un espace ressource, c'est, avec le PNR Millevaches, mettre en œuvre le concept de ville porte thématique patrimoine, c'est, en passant, améliorer le patrimoine communal ; mais c'est aussi, dans une période de crise, donner de l'activité aux entreprises et soutenir l'emploi. C'est confirmer l'appellation de Felletin « cité du bâtiment ».

Alors, me direz-vous, pourquoi ne pas lancer tout de suite le projet ?

Tout simplement parce qu'en cette fin d'année, des inquiétudes sont nées sur l'état de nos finances communales, inquiétudes liées à une augmentation importante de nos dépenses de fonctionnement ces dernières années, notamment en raison de la création de nouveaux services à la population, mais aussi en raison d'augmentations des coûts de la chaleur, des carburants et autres consommables dans des proportions importantes, malgré une politique rigoureuse de mise en concurrence et d'économies.

A l'heure qu'il est, sans vouloir trop m'avancer, car le compte administratif n'est pas encore établi définitivement, je peux vous dire que la situation semble meilleure que celle crainte il y a quelques semaines.

Il est donc urgent d'attendre la clôture des comptes 2012, pour envisager 2013 et repartir sereinement.

L'an passé, déjà, dans cette même salle, je vous disais que « Malgré **une conjoncture difficile et un budget contraint**, nous étions parvenus, en mobilisant au mieux les crédits d'Etat, de la Région et du département en complément de notre autofinancement, à mener à bien un certain nombre de travaux » et cette année, je peux rajouter : à maintenir ou faire avancer des projets de services à la population.

### **Municipalisation du service d'accueil de loisirs**

En effet, les investissements constituent sûrement la partie la plus visible de l'action communale, il n'en reste pas moins vrai que des actions de gestion et de mise en place de services occupent beaucoup les élus, ce fut notamment le cas cette année avec la municipalisation du service d'accueil de loisirs, tout comme le travail de mise en place du « réseau services seniors ».

Ces deux services sont emblématiques de nos territoires ruraux, le premier parce qu'il répond à une nécessité si l'on veut être attractifs auprès de jeunes couples ayant des enfants, et ainsi contribuer au regain démographique de notre territoire ; le second parce que nous sommes, comme tout le département, concernés par le vieillissement de la population et bien évidemment par la question du bien vieillir !

Pour vous présenter ce projet « **de réseau services seniors** », je dirai qu'à l'instar de ce qui s'est fait pour les enfants, l'équipe municipale s'est préoccupée du sort des personnes âgées et de la manière dont elles peuvent être accompagnées pour conserver toute leur autonomie et profiter au mieux de leur environnement.

Nous nous réjouissons de l'avancée du projet, grâce au travail patient et soutenu mené par les services et les élus, qui a abouti à l'obtention du soutien de la Fondation de France et à une aide des fonds Leader pour la création d'un poste d'animation.

Le réseau est aujourd'hui animé par des élus, des agents de la commune et du CCAS, des bénévoles et l'association AGARDOM, avec laquelle le CCAS a signé une convention de partenariat.

L'objectif de ce « réseau services seniors » est de **tisser du lien social** autour des personnes âgées, de leur permettre de bénéficier des services existants ou au contraire de faire profiter des plus jeunes de leurs connaissances ou savoir-faire.

Un certain nombre d'actions ont été menées cette année :

Ateliers informatiques à la médiathèque, participation au café tricot, accompagnement aux journées de la laine, à des séances de cinéma à la maison de retraite ou à des spectacles de la Scène National, à des conférences des Portes du monde, participation à des ateliers créatifs avec CIGALE, déplacement sur le marché, etc ...

C'est une trentaine de personnes qui ont participé à ces activités.

Au printemps prochain il est envisagé d'installer des jardins surélevés, réalisés par les élèves du LMB, dans le jardin pédagogique de Tibord du Chalard, pour permettre aux aînés de transmettre aux plus jeunes leurs connaissances en jardinage.

Toute l'équipe du « réseau service seniors » travaille en étroite collaboration avec les services du département pour tout ce qui concerne les questions liées à l'autonomie et cherche à promouvoir le dispositif DOMO CREUSE ASSISTANCE de télé assistance avancée sous la forme d'un pack domotique.

*Ce pack domotique est composé de capteurs de températures, de détecteurs de fumées et de gaz, et d'un éclairage automatisé. Toute condition à risque est signalée par les capteurs à la plateforme de téléassistance qui fonctionne 24h sur 24 et 7 jours sur 7. En cas de problème, un proche ou une personne de l'entourage sera sollicitée pour prêter assistance.*

Ce dispositif permet aux familles de vivre plus sereinement le maintien à domicile de leurs parents.

Au travers du développement de ce procédé, le département est précurseur et fait du vieillissement un atout pour notre territoire, un atout que nous souhaitons développer ici aussi.

Si bien vieillir au pays est un objectif que nous visons tous, surtout lorsque nous prenons de l'âge !, il est important de bien grandir au pays.

C'est pourquoi, depuis une quinzaine d'années les élus et les associations se sont mobilisés pour créer un service que nous avons coutume d'appeler CIGALE pour *Centre intercommunal de gestion des activités ludo-éducatives*.

Ce service, créé en 1997 pour répondre à une forte demande des parents, est tout d'abord hébergé dans les locaux de la MSA, Rue sœur Alphonse.

Au fil des ans, les activités s'étoffent, le nombre de jours d'ouverture augmente. Le local MSA n'étant plus adapté, en 2007 la municipalité décide d'investir dans un bâtiment rue des Ateliers. Inauguré en

janvier 2008, celui-ci est entièrement dédié à ce qui s'appelle encore le CLSH (centre de loisirs sans hébergement) ; qui devient ensuite **Accueil de loisirs**.

En 2008, la nouvelle municipalité décide de faire appel aux compétences des animatrices de CIGALE, en complément du personnel communal, pour la garderie du soir, qui devient **accueil du soir**.

Progressivement, les actions se développent, tout particulièrement celles en direction des adolescents au travers du contrat enfance jeunesse, permettant aux jeunes Felletinois de partir en camp de vacances.

L'ensemble des activités ayant pris une telle extension, il devient difficile pour des bénévoles de faire face à une gestion de plus en plus complexe. Ils sont confrontés à des problèmes de trésorerie, des questions de conventions avec les communes voisines bénéficiaires du service ou aux problèmes de fixation des tarifs et de perception des frais dus par les familles. Les responsables de l'association ne se sentent plus de taille à faire face à la gestion de fonds publics aussi importants : aides de la MSA, de la CAF, du département et bien sûr de la commune pour une large part.

Pour vous donner une idée de la progression du service, la part communale est passée de 12 000€ en 2007 à 80 000 € en 2011, signe que de nombreux enfants ont pu bénéficier de cet accueil de loisirs.

Aussi est-il décidé fin 2011 de soulager les bénévoles en municipalisant CIGALE. La commune reprend les personnels de l'association qui le souhaitent et crée un budget annexe Enfance Jeunesse.

Je terminerai sur ce sujet en disant qu'il est utile et même nécessaire pour un territoire de disposer d'un tel service, car les familles vivant à la campagne ont besoin des mêmes services que ceux offerts dans les centres urbains ; en revanche, il faut le souligner, il devient impératif que les coûts engendrés par de tels services puissent être équitablement partagés par les communes du territoire bénéficiaire. Il s'agit là d'un principe de solidarité et d'équité entre collectivités d'un même espace.

C'est le genre de service que nous devons mutualiser à l'échelle de l'intercommunalité de manière à ce que toute la population puisse en bénéficier sans faire reposer sur une seule collectivité le coût du service.

Ceci me donne l'occasion de faire un bref aparté sur l'évolution de l'intercommunalité au niveau départemental.

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, bien que répondant géographiquement à des réalités de terrain, fut rejeté en décembre 2011, au motif que les collectivités (communes et communautés de communes) ne disposaient pas de toutes les données financières et fiscales pour prendre une décision en toute quiétude.

Les élections passées, les élus se sont repenchés sur le sujet, des concertations ont eu lieu dans différentes collectivités. Evaluer la capacité à financer des projets d'avenir et d'envergure en fonction de leur taille, a constitué un élément déterminant dans les orientations de certaines communes ou com. En conséquence, certaines communes isolées ont pris la décision d'adhérer à la communauté de leur choix, c'est ainsi que la communauté de communes de Guéret Saint Vaury s'est transformée en communauté d'agglomération pour former ce qui est maintenant le Grand Guéret.

Sans faire le tour de tout le département, je peux vous dire que des contacts ont été renoués entre Aubusson-Felletin et le Plateau de Gentioux, les élus se rencontrent, évaluent les atouts d'une fusion.

L'objectif n'étant pas de fusionner pour fusionner, mais bien de voir comment deux communautés de communes peuvent tirer profit d'une fusion, quel projet commun il est possible de mettre en œuvre qu'il serait impossible de réaliser seuls.

Toutes ces refontes d'intercommunalités se font dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, qui va redistribuer les compétences entre La Région et Le Département, mais aussi dans le contexte du futur redécoupage des cantons.

Pour ma part, je souhaite que cette réforme se fasse en tenant compte des territoires ruraux, en faisant bénéficier les territoires les plus démunis d'une véritable péréquation, c'est-à-dire en faisant contribuer les territoires les plus aisés au développement des campagnes isolées qui ne disposent d'aucune industrie mais représentent pour la France une source d'équilibre environnemental sans équivalent. C'est dans ce sens que je travaille au Sénat, et dans cet esprit que je prépare un rapport sur l'avenir des campagnes à l'horizon 2030-2040 dans le cadre de la mission prospective.

Les campagnes comme la Creuse et d'autres départements ruraux veulent et doivent valoriser ce que certains qualifient « d'aménités », c'est-à-dire les puits de carbone que représentent nos pâturages et nos forêts.

Notre avenir ne repose pas sur le développement de l'industrie, mais sur le développement de l'artisanat, de l'agriculture, des activités liées à l'environnement que l'on peut qualifier d'activités agro environnementales ou d'agro tourisme, à nos spécificités en matière de patrimoine qu'il soit environnemental ou bâti.

Je forme le souhait que chaque Creusois, que chaque Felletinois prenne conscience de cette richesse qui sommeille dans notre campagne, et qui, par bonheur, n'a pas encore été trop touchée par les affres de la modernité, et ne nécessite qu'une mise en valeur pour donner à notre département le caractère singulier qu'il doit à une tradition, vieille de plusieurs centaines d'années, celle des paysans maçons. Aujourd'hui, pour exister, un département, une ville, ne doivent pas chercher à ressembler aux autres, ils doivent chercher à se distinguer, à cultiver leur originalité pour mieux « se vendre ».

Je terminerai, ce discours bien trop long, mais il y avait beaucoup de choses à dire, en rappelant que 2012 avait commencé dans l'inquiétude pour le LMB ; grâce à la mobilisation de tous, les choses ont évolué positivement pour ce qui est des formations.

La même inquiétude nous animait quant à l'avenir de la cogénération, sans affirmer que les choses sont réglées, nous pouvons dire que l'avenir **semble** moins sombre, même si nous devons encore faire face à des dépenses supplémentaires pour relancer une nouvelle DSP ;

2012 s'est terminée dans une inquiétude budgétaire, qui n'est pas propre à Felletin, mais semble gagner de nombreuses communes.

2013 débute dans un contexte de crise économique et d'inquiétude, ce peut être source d'angoisse, mais aussi d'espérance, Car c'est toujours dans les moments les plus difficiles que se créent les mouvements de cohésion et les fondements de la solidarité.

Une fois n'est pas coutume, mais cette année encore, c'est sur la solidarité nécessaire, entre les personnes, entre les territoires, que je veux prononcer mes vœux. Quand tout est difficile on redécouvre l'essentiel, le vivre ensemble et l'esprit de groupe.

Bonne et heureuse année 2013, bonne santé à tous.